le citoyen Delory, maire, s'étant fait excuser, a pris ensuite la parole.

En venant rendre hommage, dans cette nécropole, aux morts qui sont chers à nos idées de liberté, de pensée et d'affranchissement social, a-t-il dit, nous devons nous rappeler que c'est à eux, à ces vaillants combattants de l'idée, à ces victimes de l'égoïsme et de la superstition, que nous devons tous les progrès et les quelques institutions libérales dont l'Humanité profite.

Ghesquière ajoute qu'il y a bien des combats à engager, bien des luttes à soutenir contre la réaction cléricale et capitaliste pour arriver au terme de la délivrance humaine.

Si l'œuvre de laïcisation est entravée, si la réalisation des réformes démocratiques et sociales est retardée, la faute en retombe entièrement sur les dirigeants qui, depuis vingt-sept ans, ont la responsabilité du pouvoir, la direction des destinées de la République et qui, de capitulation en capitulation en sont arrivés à trahir ouvertement la démocratie.

En terminant, Ghesquière s'est écrié : Restons unis et redoublons de courage pour le triomphe définitif du socialisme et de la Libre Pensée, en un mot de la République sociale !

Un troisième et intéressant discours a été prononcé par le citoyen Fremeaux, le jeune et actif propagandiste anti-clérical.

C'est par milliers qu'il dit que l'on compte les martyrs de la pensée et de l'affranchissement du travail. Aussi, notre devoir, à une époque où précisément le cléricalisme relève la tête et menace nos libertés et nos droits, est il de rendre hommage à ces courageuses victimes.

Frémeaux a posé ensuite les progrès des idées de la Libre Pensée malgré l'oppression cléricale et capitaliste et démontre combien l'idée anticléricale est liée à la question sociale.

Le dernier discours a été prononcé par le citoyen Galland, secrétaire de la Libre Pensée lilloise et de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais.

Après avoir rendu hommage à tous les précurseurs de la Libre Pensée à toutes les victimes du clergé, Galland termine en disant que les religions sont les ennemies du peuple, aujourd'hui comme autrefois, et que le peuple doit se dresser contre elles et marcher résolument à l'assaut des vieux préjugés au cri de : Vive la Liberté de conscience !

Après ces discours, la foule s'est lentement écoulée, sous le coup d'une vive émotion.

Aucun incident n'a troublé cette magnifique manifestation.

Au cimetière du Sud

En ces deux jours de fête, la nécropole du Sud a eu un nombre considérable de visiteurs. Bien peu nombreuses étaient les tombes qui n'ont pas été ornées de quelques modestes fleurs.

La plupart étaient arrangées avec beaucoup de goût.

Parmi les tombes devant lesquelles le public s'arrêtait de préférence, nous citerons d'abord celle de Rameau.

Conformément aux volontés du défunt, la veuve entretient une vigne, un fraisier, un dahlia, un rosier, un pied de pomme de terre.

La sépulture Lardemer, un des bienfaiteurs de la ville est soigneusement entretenue. Sur la pierre tombale on lit l'inscription suivante : « J'institue la ville de Lille pour légataire universelle. Je n'ai qu'un but, contribuer dans la mesure de mes ressources à l'embellissement de la cité que j'aime et au bien-être de mes concitoyens. »

Sur chacune de ces deux tombes de même que sur celle de MM. Chapus et Lerieq, de Méricourt, une magnifique couronne offerte par la ville avait été déposée.

Très visitée aussi la tombe de la jeune Aragon, blessée mortellement au cirque Nancy en 1890, au cours d'une représentation.

Nous mentionnerons également la colonne érigée à la mémoire de Chartrain, l'un des braves généraux de la République et de l'Empire, lui lié au retour des Bourbons, dans les fossés des fortifications. Jusqu'à l'année dernière, ce monument avait été abandonné.

L'administration l'a fait restaurer et on l'entoure d'un massif de gazon.

A l'extrémité de la grande allée se dresse le sanctuaire, derrière lequel sont placés avec beaucoup de goût de superbes plantes vertes.

Au pied, diverses couronnes offertes à la mémoire des soldats décédés aux colonies.

Celle offerte par la ville de Lille, à ses enfants morts pour la patrie fait l'objet de l'admiration de tous.

Au cours de notre visite dans le cimetière, nous avons été frappés de l'extrême propreté qui y règne. Toutes les allées sont entretenues avec beaucoup de soin, les bordures gazonnées taillées régulièrement.

Les fosses communes sont, elles aussi, l'objet de soins particuliers. La nouvelle disposition adoptée donne facilité aux familles pour l'arrangement des tombes.

Le cimetière du Sud a été agrandi d'environ 6 hectares. Déjà, dans cette partie, se trouvent un grand nombre de sépultures.

Le terrain est partagé en carrés ou rectangles. Des chemins de 6 m., de 4 m. ou de 3 m. ont été tracés.

Les travaux commencés, il y a moins d'un an, sont presque terminés. Grâce à quelques mois les plantations seront achevées.

Les magnifiques résultats qui font l'admiration du public sont dûs à l'intelligente activité du directeur.

Nous avons été heureux de constater combien le service d'ordre avait été bien organisé par M. Cordier, commissaire de police, intelligemment secondé par le brigadier Carlet.

Nous avons remarqué aussi que presque tous les visiteurs avaient en main : Le Guide des Cimetières de Lille, de notre ami Gosselin.

Cette très intéressante brochure est appelée à rendre de grands services au public lillois.

Les Syndicats capitalistes

AU POINT DE VUE SOCIAL

Les trusts ou syndicats capitalistes, nous l'avons déjà dit, préparent l'avènement du régime socialiste. La concentration du capital condition préliminaire du développement de la grande industrie, se trouve favorisée par les trusts ; la concurrence qui engendre l'anarchie dans la production, rend les crises industrielles plus fréquentes et plus graves, c'est peu à peu éliminée ; la prolétarisation de la bourgeoisie est accélérée, tandis que le travail, dans le domaine économique, prend de plus en plus un caractère social, collectif, l'éxploitation des conditions des travailleurs s'accentue et la solidarité ouvrière de tent de jour en jour plus vivace et plus profonde.

Maintenant on se demandera sans doute si les syndicats capitalistes sont une forme permanente du régime actuel de production, ou s'ils ne sont qu'un organisme économique, devant se transformer plus tard et aboutir à une forme plus élevée.

Si cette question était posée devant le peuple, si elle pouvait former l'objet d'un referendum, il n'y a pas de doute que l'oligarchie capitaliste, dont les trusts sont l'expression la plus moderne et la plus brillante, serait condamnée : mais l'heure n'est pas encore venue de faire trancher, par un appel au peuple, cette redoutable question.

En attendant voici comment les syndicats capitalistes et leur avenir sont considérés au point de vue pratique par les classes de la société qui s'en trouvent le plus affectées.

Les socialistes regardent les trusts comme un résultat de l'évolution économique en régime capitaliste, évolution qui ne saurait être arrêtée ; ils doivent en conséquence, outiller un trust universel embrassant toutes les industries, c'est à dire à la socialisation de tous les moyens de production, dans l'intérêt du pays tout entier. Le suffrage universel là où il existe, ne peut donc doit avoir pour effet dans le domait économique, que l'universalisation des instruments de travail, alors seulement le peuple souverain, en principe au moins, dans le domaine politique, le sera aussi dans la sphère économique le mouvement socialiste aura atteint son but.

Pour les plutocrates, les Trusts sont une forme industrielle définitive, au delà de laquelle on ne doit pas aller ; elle ne saurait changer à l'avenir, quelle que soit la situation économique du pays. Le trust universel c'est à dire la socialisation des moyens de travail ne saurait être à leur avis, l'aboutissant des syndicats capitalistes modernes. Mais il est facile de voir que le Trust lui-même, et tout le résultat de la concentration des capitaux et, par conséquent, étant une forme de production plus élevée et plus large que celle qui existe ne peut ne pas s'étendre de plus en plus pour embrasser toutes les industries : le Trust industriel qui est en train de se former aux Etats-Unis sous les auspices du syndicat des pétroles en fournit une preuve irréfutable.

Une troisième opinion partagée par un grand nombre d'hommes politiques admet que les progrès des trusts ne peuvent être arrêtés par la législation, comme aussi l'évolution économique pouvait être détournée de sa marche. Mais tous les efforts tentés dans ce but ont échoué, la tâche étant au-dessus de la puissance des hommes ; les essais qu'on a faits n'ont donné aucun résultat ; la loi s'est mourée toujours insuffisante, en Amérique surtout où les syndicats capitalistes sont, à l'heure actuelle plus nombreux et plus fortement organisés.

L'opinion publique, par la logique des événements, se trouve forcée de prendre parti en se plaçant soit du côté des socialistes, qui ne voient dans les Trusts qu'un acheminement à la nouvelle organisation de la production, soit du côté des plutocrates pour lesquels les Trusts sont le dernier terme de l'évolution économique.

Ainsi posée, la question est résolue à l'avance ; la masse de la population le prolétariat surtout ne consentiront jamais à être exploités par des milliardaires, qui d'ailleurs ne pourront plus retirer aucun profit de la possession des instruments de production, car les travailleurs ne pouvant acheter ce qu'ils produisent que par leur salaire, bien au-dessous de la valeur de la production, la source de profits qui forme toute la puissance des capitalistes, se trouverait forcément tarie ; dès lors les trusts et toute l'organisation de la production sous le régime de la propriété privée, n'auraient plus aucune importance économique pour les détenteurs du capital. Lavènement du régime socialiste serait alors une nécessité inéluctable.

L'ACTION SOCIALISTE

DANS LA RÉGION

A Armentières

Hier soir a eu lieu au théâtre d'Armentières, la conférence organisée par le syndicat des peintres, avec le concours des citoyens Deschœerder, du syndicat de Tourcoing, et Samson, adjoint au maire de Lille.

Le citoyen LEROY, conseiller prud'homme, présidait ; assesseurs, les citoyens TURPIN et PAPENS.

Après quelques mots du citoyen président, la parole est donnée au citoyen SAMSON.

Discours de Samson

Le citoyen Samson, dans son discours, s'attache surtout à exposer la situation politique. Il démontre que le socialisme représente la véritable République que les travailleurs doivent s'organiser pour marcher ensemble à la lutte contre le capitalisme contre la bourgeoisie.

Parlant du rôlé des élus socialistes, l'orateur, fréquemment applaudi, énumère les nombreuses réformes accomplies par la municipalité de Lille depuis la victoire ouvrière de Mai 1896. En terminant, il engage tous les travailleurs, tous les républicains, à s'unir pour les prochaines batailles afin de porter le dernier coup à la réaction représentée par le ministère Méline.

Deux chaleureux applaudissements accueillent la fin de son discours. Après un appel à la contradiction, la parole est donnée au camarade DESCHŒERDER.

Discours de Deschœerder

L'orateur annonce au début de son discours, qu'il traitera spécialement de la question économique tout en affirmant que des relations étroites existent entre cette question et la question politique.

Il explique pourquoi le socialisme allait d'abord rapides progrès surtout et en particulier dans les centres industriels. C'est que les travailleurs ont reconnu, dit-il, que le socialisme en mettant fin à l'antagonisme des classes pouvait seul porter remède à leurs misères, à leurs souffrances.

Beaucoup applaudi l'orateur par des exemples démontre que l'affranchissement ouvrier sera l'œuvre des ouvriers eux-mêmes organisés en parti de classe, luttant pour l'expropriation nouvelle et pour la remise entre les mains de la société des forces économiques qui servent aujourd'hui les capitalistes dans leur exploitation de la chair à travail ouvrière.

Les luttes qui divisent aujourd'hui les hommes cesseront, dit-il, dans une société où il n'y aura plus de place pour l'exploitation, dans une société d'hommes aux intérêts communs. La solidarité des intérêts matériels crée la solidarité morale impossible aujourd'hui dans le milieu capitaliste. Que le socialisme triomphe et la moralité ira s'élevant sans cesse dans une société de frères et égaux !

Le discours de Deschœerder est vivement applaudi.

Aucun contradicteur ne se présentant pour prendre la parole, le président met aux voix un ordre du jour approuvant les théories développées par les orateurs. Cet ordre du jour est unanimement adopté.

Bonne journée encore pour l'organisation syndicale et pour le socialisme à Armentières.

A Auchel

Dimanche 7 novembre, à quatre heures du soir, salle Combien, grande conférence publique et contradictoire organisée par la section du Parti ouvrier Auchelois, avec le concours assuré du colonel SEVER, député, et du citoyen Henri GHESQUIÈRE conseiller général, adjoint au maire de Lille.

A Cysoing

Dimanche 7 novembre, à six heures du soir, salle Longuépée, grande conférence publique et contradictoire, sous la présidence de KREBS, maire d'Hellemmes, avec le concours assuré des citoyens DELESALLE, adjoint au maire de Lille et G. DEVRAIGNE, professeur d'agriculture.

MM. Cozet, député, et Dehau, conseiller général sont invités à rendre compte de leur mandat.

Réception des Comités des communes environnantes, à cinq heures du soir, chez Louis Delcourt, estaminet de la Brique d'Or, rue du 4 Septembre.

QUESTIONS MILITAIRES

A PROPOS

DE LA FUTURE DÉBACLE

Je viens de lire un ouvrage propre à donner le frisson si tant est que l'auteur, un ex-capitaine de cavalerie, ne se trompe pas.

D'ores et déjà, il confirme toutes nos craintes sur le haut commandement, et sur les officiers pédagres qui, en cas de guerre avec l'Allemagne, assumeraient la lourde responsabilité de la direction de l'armée.

Certes, M. Gustave Nercy, l'auteur de la « Future Débâcle », paraît bien convaincu de ce qu'il avance ; à le lire on sent le patriote, disons mieux, le soldat ardent et sincère qui dirige tous ses efforts, toute la tension de son esprit vers la perspective d'une guerre continentale et vers ce qui doit en résulter.

A-t-il raison ? Je souhaiterai le contraire, mais il est vrai que, s'éloignant des traditions et des enseignements des grands capitaines qui voyaient dans l'offensive et dans la concentration en masse des troupes la condition *sine qua non* du succès, nos modernes guerriers songent à une expectative prudente à l'abri des forts et des camps retranchés. Si telle est la stratégie admise par le grand état-major général les appréhensions de l'auteur sont justifiées et l'avenir s'ouvre devant nous plein de redoutables éventualités.

Il n'y a, dit M. Nercy, qu'une manière de faire la guerre : l'offensive.

On court au-devant de son adversaire. On lui saute à la gorge. On l'étrangle... et l'on passe !

Bien entendu, on ne court pas en fous, en aveugles, mais on court, et pour le soldat français, celui-là même que Napoléon promena en Europe, de capitale en capitale, l'offensive est le seul procédé théorique et pratique. Cette opinion, je crois, est indiscutable, car elle résulte de la connaissance de notre caractère national et, comme le dit l'auteur, parce que le troupier français qui s'use derrière une forteresse, doit, pour vaincre, courir à l'ennemi.

Partant de ce principe, à l'encontre de l'opinion généralement admise dans la presse, M. G. Nercy proclame qu'il ne faut pas fortifier Nancy, ce qui, somme toute, est la conclusion logique de ce qui précède.

Sommes-nous prêts pour l'offensive? Non, répond l'auteur, *qui donne trois mois aux Allemands pour arriver à Paris*, réponse grave que, malheureusement, les événements tendent à confirmer. Souvenons-nous seulement de la dernière grande revue de Châlons où nous pûmes tous constater le lamentable état d'incurie qui présida à la concentration des troupes.

A Paris, la gare de l'Est fut une partie de nuit dépourvue d'un service suffisant, des trains partirent avec un retard considérable et ne purent transporter tous les voyageurs. Après la revue, le départ des troupes et du public s'effectua avec une lenteur désespérante : à Châlons, à Reims à Paris, ce fut un tohu-bohu indescriptible. Que serait-ce donc quand il s'agira de concentrer à la frontière toute une armée d'invasion ?

Les Allemands sont en état, paraît-il, d'y transporter dix-sept corps de troupes à deux divisions en cinq jours à raison de quatre cents trains par vingt-quatre heures !...

L'incertitude de notre mobilisation saute aux yeux et sur ce point le silence du grand état-major nous oblige à conclure que son objectif est la défensive et qu'à l'abri de Nancy que l'on fortifierait la concentration des troupes se ferait en arrière, dans les plaines de la Champagne. C'est donc en territoire français que se livrerait la première grande bataille rangée, à moins que nos généraux ne recommençassent la guerre des petits paquets qui nous a été si funeste en 1870.

Il est pénible de constater que les sacrifices immenses consentis par le pays depuis vingt ans ont été dépensés en vue de la défensive et qu'il nous faudra en cas d'agression, attendre l'ennemi chez nous, c'est-à-dire nous préparer à la défaite.

Il est triste aussi de voir qu'à toutes les objections des humbles, de ceux qui comme le capitaine Nercy n'ont pas été chamarrés de galons, les chefs, les généraux, ont répondu par la conspiration du silence et qu'ils se sont renfermés dans cette dignité qui souvent attend imperturbablement les désastres.

Je l'ai dit et le répète, l'ouvrage du capitaine Nercy est l'œuvre d'un sincère et bien que je m'éloigne beaucoup de lui, tant par mes opinions anti-religieuses et politiques que par ma répulsion pour toute idée de revanche à *main armée*, comme lui je crains, je redoute que nous ne soyons victimes de notre foi, que la confiance que le peuple naïvement accorde à tous les hauts chefs ne soit mal placée et que ces derniers procèdent des mêmes errements que leurs prédécesseurs.

M. Nercy invitait, sommait même les généraux de notre armée à un débat contradictoire technique secret dans une des salles de l'école de guerre et certes il fallait qu'il fît une semblable proposition pour bien prouver que son œuvre n'est pas celle d'un envieux, de l'homme que l'armée a rejeté — ce qui l'honore — parce qu'il a refusé de conduire ses soldats devant des grévistes, au risque de provoquer une collision épouvantable.

P. GALIMANT.

LE TUEUR DE BERGERS

Lyon, 1er novembre.

M. Benoist, juge d'instruction, n'est pas encore parvenu à établir l'identité de la victime de Tassin. Une foule nombreuse de curieux visite chaque jour la maison du crime si bien qu'un poste a dû être établi pour éviter les déprédations.

Un visiteur a trouvé dans un coin de la maison un vieux rasoir rouillé et paraissant taché de sang. C'est probablement l'arme dont Vacher a est servi et qu'il a dit avoir abandonnée après le meurtre.

Grenoble, 1er novembre.

Vacher a résidé dans la commune de Saint-Junier, près de Grenoble, du 30 novembre 1894 au 13 mars 1895 ; il était employé à la ferme école de la Bathie, propriété des hospices de Grenoble. Les crimes commis entre ces deux dates ne peuvent être attribués à Vacher qui sortait peu.

Vacher était sournois et violent ; au moment de son départ, il menaça le fermier à propos de son règlement de compte.

Brive, 1er novembre.

Un individu répondant au signalement de Vacher ayant travaillé pendant deux jours, au mois de novembre 1896, chez un propriétaire des environs de Brive, on croit ici que le tueur de bergers pourrait bien être l'auteur de l'assassinat du jeune conscrit Louradour, commis à Brive, dans la nuit du 11 au 12 novembre 1896. Le coupable n'a pas été retrouvé, malgré les plus actives recherches, et on sait que Vacher a déclaré qu'il était allé dans le Cantal vers cette époque. N'aurait-il pas passé par la Corrèze ?

Livre d'or de la Magistrature

On est tellement habitué aux infamies de la magistrature que l'on ne s'étonne plus de rien. Mais enfin, que dire de cette dépêche du Havre ?

On a mis aujourd'hui en liberté le nommé Feilleseau après quinze jours de captivité. Son innocence avait été reconnue au bout de quarante huit heures, mais son incarcération a été prolongée pendant trois jours, parce que l'on attendait la pièce d'annulation de la demande d'extradition formée par les Etats-Unis.

Alors, voilà un homme innocent que vous avez gardé en prison pendant treize fois vingt-quatre heures, pour une question de forme ! Comme si on n'avait pas pu le mettre en liberté et comme s'il ne serait pas revenu pour signer toutes les annulations exigées par la loi. Le juge d'instruction, en le gardant, savait très bien qu'il commettait une injustice, mais peu importe, pourvu que l'homme soit en prison ! Il ne faudra pourtant pas que Messieurs les magistrats en prennent trop à leur aise !...

Le monument Martel

Saint-Omer, 1er novembre.

Aujourd'hui a eu lieu, à Saint-Omer, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Martel, ancien garde des sceaux, ancien président du Sénat.

Un magnifique discours a été prononcé par l'illustre inconnu, M. Ringot, sénateur du Pas-de-Calais.

MM. Alapetite, préfet; Ribot et Georges Graux, députés; Boucher-Cadart, président du Conseil général et de Swarte trésorier payeur général du Nord, ont également pris la parole.

Méline Pain Cher, qui devait assister à cette cérémonie s'est fait excuser par lettre. M. Jonnart a également envoyé un télégramme d'excuse.

Parti Ouvrier Français

CONGRÈS RÉGIONAL DU 31 OCTOBRE

Nous publierons seulement, dans notre numéro de demain, le compte-rendu détaillé du Congrès trimestriel tenu dimanche à Lille (Maison du Peuple) par la Fédération du Parti Ouvrier du Nord.

DERNIÈRE HEURE

TERRIBLE ACCIDENT

Hallesaale, 1er novembre.

Hier, en gare d'Ellenburg, une locomotive, à laquel le aucun wagon n'était attelé est allée heurter un train de voyageurs.

Deux wagons ont été renversés, cinq wagons ont été détériorés.

Le conducteur de la locomotive du train de voyageurs et 4 voyageurs ont été grièvement blessés.

23 voyageurs ont reçu des blessures légères.

CONGRÈS DE DIJON

Dijon, 1er novembre.

Le Congrès des conseillers municipaux socialistes a voté la journée de 8 heures ; il s'est déclaré partisan de la suppression des prestations et leur remplacement par les centimes additionnels.

UN DUEL A MARSEILLE

Marseille, 1er novembre.

Par suite d'incidents à la séance du Conseil municipal, une rencontre à l'épée a eu lieu entre le maire de Marseille, M. Flaissières et le conseiller M. Decuavannes. Celui ci a été blessé au bras droit.

LES TORPILLES GRECQUES

Athènes, 1er novembre.

On sait qu'il a été établi que les torpilles de la marine grecque étaient incomplètes, ce qui, si un combat maritime avec les Turcs avait eu lieu pendant la guerre, aurait entraîné la défaite des Grecs.

Une commission d'enquête a été instituée pour examiner ces torpilles. Le capitaine Hatopoulo a remis à la commission un long mémoire chargeant l'ingénieur Anastasion comme étant le seul coupable.

LES MINEURS BELGES

Charleroi, 1er novembre.

Le Comité national de la fédération des mineurs belges, s'est réuni aujourd'hui, afin de se prononcer sur l'exécution de la résolution du Congrès de Liège, qui avait proclamé la grève générale des mineurs pour le commencement de novembre.

La réunion a voté une résolution engageant les mineurs à ne pas fournir d'heures supplémentaires, et rejetant la grève générale.

ACCIDENT DE RAILWAY

Manchester, 1er novembre.

Un accident de railway, s'est produit à la station de Victoria.

Plusieurs wagons, roulant sur le talus, sont tombés sur le bureau de l'inspecteur blessant grièvement cinq personnes et en tuant une.

LES DESCENDANTS DE ROBESPIERRE

Paris 1er novembre.

Combien les questions d'hérédité préoccupent instinctivement l'esprit des foules, rien ne le montre mieux que la curiosité éveillée par les descendants des hommes célèbres. Au reste, sans contredire assurément la théorie de l'hérédité ces généalogies montrent du moins qu'elle est singulièrement complexe.

Que l'arrière petit fils d'un poète lyrique soit par exemple, huissier, cela prouve, non pas qu'il n'a rien recueilli, mais certes qu'il n'a pas recueilli le tout de l'héritage de cet aïeul.

L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux publie la note suivante, qui n'infirme pas cette observation :

« Un arrière petit neveu du célèbre conventionnel, M. Eugène de Robespierre, né à Carvin (Pas de Calais) le 2 février 1844, est actuellement négociant en charbons, rue de la Fédération à Paris. Il est sorti de l'Ecole des mines de Saint Etienne et a été pendant longtemps ingénieur des mines de Cublac (Corrèze et, plus tard de Sincey le Rouvray (Côte d'Or).

Il a un fils âgé d'une vingtaine d'années ayant fait ses études au lycée Buffon qui, avec lui, est le dernier descendant mâle des Robespierre.

« La fille de la sœur du père de M. Eugène de Robespierre a épousé M. Christian, magistrat dans le ressort de Paris, frère de M. Christian, ancien préfet actuellement directeur de l'imprimerie nationale. »

UN LYS AU RUISSEAU

par

CHARLES MÉROUVEL

Son teint trop coloré, la vivacité de ses yeux et les veines gonflées de son cou et de son front indiquaient un tempérament sanguin, impétueux et la violence d'indomptables passions.

Mais pour qui n'eut connu que cette silhouette cavalière et hautaine, l'homme était séduisant comme tout ce qui est beau, non d'une beauté maniérée et mièvre, mais réelle, vraie, riche d'harmonie et de force.

En somme, pour employer une expression qui rende nettement les qualités du sujet, c'était un mâle.

Son histoire était simple.

Fils d'un riche avoué du Mans, héritier de bonne heure désespoir de son père et de sa mère, Maurice des Breux avait mené jusqu'à trente deux ans la vie désordonnée des étudiants de dixième année au quartier Latin.

Ses prodigalités sont restées célèbres parmi les hétaïres de Bullier ou de la Closerie des Lilas, et les vieilles gardes du boulevard Saint-Michel n'ont pas oublié son entrain, ses allures de viveur à outrance et les pointes de ses moustaches victorieuses.

Le beau Manceau est resté un type presque classique aux environs du Luxembourg, chez Foyot et Lapérouse, les restaurants qu'il fréquentait d'ordinaire.

Quand il avait sablé quatre ou cinq bouteilles de champagne — et c'était sa mesure ordinaire — ses prodigalités ne connaissaient plus de bornes; il entretenait pour une soirée toutes les filles de bonne volonté qui se trouvaient sous sa main.

A ce jeu, les cinquante mille francs de rentes de l'avoué défunt furent promptement ébréchés.

Arrivé aux bords de la ruine, Maurice des Breux s'arrêta net, comme un cheval qui renâcle devant le trou béant.

Il réunit les débris de son million, alla liquider ses dettes dans les études du Mans et y rencontra une orphéline qui possédait à peu près une somme égale à ce qui lui restait à lui-même.

Il l'épousa, en ayant soin de se faire donner par contrat la fortune de sa femme pour le cas où elle décéderait sans enfants.

La clause était d'ailleurs réciproque.

Avec les douze mille francs de revenus qu'ils réunissaient, outre la somme nécessaire pour une installation assez confortable, il choisit comme retraite définitive le lieu du monde où la vie large et sans épargne lui paraissait plus facile avec ses ressources.

Quinze ans plus tôt, il s'était donc abattu, comme un oiseau de passage, sur le territoire désolé de Saint-Michel-en-Grève, un des lieux les plus pauvres des Côtes-du-Nord et de la Bretagne entière.

Mais l'oiseau de passage ne devait plus s'envoler.

Le pays lui offrait les inestimables avantages d'une pêche admirable, d'une chasse libre et de la vie pour rien.

L'ancien étudiant prit donc racine au manoir de Saint-Efflam qu'il eut la chance d'acheter pour une faible somme et dont le goût de sa femme fit une agréable résidence qui ne manquait même pas de cachet.

Mais les habitudes du viveur et ses vices, en s'abaissant par degrés, s'accentuèrent bientôt de telle façon que l'existence de la malheureuse femme devint un martyre. La mort seule y mit fin après dix ans de supplice.

Le châtelain de Saint-Efflam partageait ses loisirs entre la chasse, la pêche, les filles dont il était sans cesse occupé, et l'ivresse qui ne tarda pas à devenir sa maîtresse passion.

Fléau du pays, il y répandait néanmoins une certaine aisance, car il avait gardé en même temps que ses vices un reste de sa prodigalité d'autrefois, et il était plus riche en réalité à Saint-Efflam avec mille francs par mois que dans ses beaux jours avec le quadruple à Paris.

Lorsqu'il sauta de sa carriole, la veuve Louannic se tenait devant sa porte dont elle semblait vouloir lui barrer l'entrée.

Maurice des Breux jeta un regard perçant autour de la cabane.

— Mar-Josèphe est là ! dit-il.

— Que lui voulez-vous?

— Parbleu, l'emmener.

Et comme la vieille ne se rangeait pas, il la prit brusquement par la taille, l'enleva sans effort, la déposa de l'autre côté du seuil, et passa.

Marie-Josèphe s'était assise sur un escabeau.

— Ah ! je savais bien que je te trouverais encore chez la sorcière de tante, dit-il, allons, lève-toi et viens.

La jeune fille secoua la tête.

— Non, fit-elle résolument.

— Qu'est-ce que c'est? Un caprice?

— Pas un caprice... C'est fini.

Il se mit à rire de bon cœur.

— Fini! Quelle histoire! Tu en serais plus punie que moi, Mar-Josèphe. Et qu'y gagnerais-tu, je te le demande? Là ou ailleurs, ce sera toujours la même chose.

Un pli se creusa entre les yeux de la Bretonne.

— Je ne crois pas, dit-elle, ou le monde ne serait pas beau, non, en vérité.

Maurice des Breux prit un autre escabeau et s'assit auprès de la servante.

Et jetant sur la table boiteuse deux pièces de cent sous :

— Toi, la vieille, dit-il, va chercher de quoi nous faire quelques tasses de café.

Les yeux de la pauvre femme s'allumèrent à la vue de l'argent.

— Tu garderas le reste, reprit le tentateur, pour la peine que cette folle te donne.

Et doucement :

— Va, ma bonne, dit-il.

Elle obéit.

En vérité, ce monstre était parfois séduisant. Sa voix avait des inflexions caressantes... Si ses ivresses étaient terribles, il parlait avec douceur quand il savait garder sa raison.

Lorsqu'il fut seul avec Marie-Josèphe :

— Tu es fâchée, dit-il, en lui saisissant le poignet, et je ne l'en veux pas. J'ai eu tort. Je me suis emporté comme une brute et je t'ai frappée. C'est lâche et stupide, mais tu sais que j'étais ivre. Aussi, pourquoi me résister ?...

Elle leva sur lui ses yeux agrandis par la colère, et répondit d'une voix sourde :

— Je vous ai trop cédé. Je vous le jure, c'est fini. Je pars. Lâchez-moi.

— Tu ne penses pas ce que tu dis.

— Si.

— C'est impossible.

— Vous verrez.

— Tu me quitterais ?

— Pourquoi pas ?

— Depuis si longtemps que !...

— Oui, depuis si longtemps !... Parce que je suis dans la boue, dois-je y rester toujours ! Quand je passe dans le pays, on se détourne de moi. — On dit : Voilà la traînée de Saint-Efflam... la... Je n'ose pas répéter les mots que j'entends. Je n'entre plus dans les églises. Les recteurs m'en chasseraient comme une pestiférée. On me regarde comme la dernière des dernières et les filles mêmes qui ne valent pas mieux que moi ne voudraient pas me donner la main devant le monde. Ce n'est pourtant pas ma faute, ce qui est arrivé. Je suis entrée chez vous sans savoir, confiante, à douze ans et demi. J'en avais treize quand vous m'avez prise de force un jour que votre pauvre femme était à la messe. Et depuis il faut que je me soumette à vos volontés. Et encore vous me battez... A dix-huit ans j'ai un visage de vieille, tant je souffre par moments dans votre enfer. Laissez-moi ! laissez-moi !

Elle frappa du pied avec colère.

— Mais je t'aime, moi, Mar-Josèphe ; et si tu me quittes, qu'est-ce que je deviendrai ?

— Vous m'aimez !... de l'amour qui frappe et qui tuerait, dans un accès de rage, si on ne se défendait.

— L'avenir...

— Oh ! l'avenir ! un mot qui vous revient chaque fois que vous vous réveillez la tête lourde, las de vos orgies? Allez-vous-en ! Avec votre argent, vous en trouverez d'autres.

Il se pencha près de son oreille :

— Pas qui te ressemblent, dit-il. Je m'y connais ; tu es une merveille, Mar-Josèphe, et tu ne partiras pas.

— Si.

— Tu es bien décidée?

— Oui.

A suivre.